Calendrier de reprise des droits DIF - 1er semestre 2018

Janvier 2018

Février 2018

Reprise des droits acquis au titre du DIF pour les agents titulaires par la CDC (via les données RAFP / FSPOIE).

Chargement des déclarations DADS par la CDC pour le calcul des droits CPF 2017.

Mise en place des habilitations pour saisie manuelle des droits des agents contractuels.

Mars –Avril 2018

Reprise des droits acquis au titre du DIF pour les agents contractuels par saisie direct ou par transfert de fichier dans certains cas.

+ Correction, le cas échéant, des données pré-alimentées par la CDC pour les agents titulaires par échange de fichiers

Mai – Juin 2018

Transformation des heures DIF issues de la reprise en heures CPF.

Fin mai 2018

Première alimentation automatique par la CDC des droits acquis au CPF pour l'année 2017.

Juin 2018

Chaque agent public pourra visualiser ses droits acquis sur le portail moncompteactivite.gouv.fr après avoir activé son compte en ligne.